LES IDÉES ET LES FAITS

COUP D'OEIL QUOTIDIEN

La véritable situation des hôpitaux laïcisés

Nous recevons la fort intéressante communication suivante :

Bordeaux, 5 mai 1907

Nous extrayons l'article ci-dessous d'une revue professionnelle de gardes-malades, éditée à Bordeaux et rédigée sous la direction de Mlle Eisjon, directrice anglaise de l'école officielle d'infirmières hospitalières de Bordeaux, et de Mlle Anna Hamilton, docteur en médecine et directrice de l'hôpital protestant de cette ville.

Mlle Hamilton, auteur de l'étude ci-jointe sur la moralité des hôpitaux laïcisés de Paris, s'est posée à Bordeaux comme l'inspiratrice du mouvement laïcisateur qui jusqu'ici, n'a pu réunir qu'un nombre insuffisant d'adeptes dans le Conseil d'administration des hospices. Tout en rendant hommage à la supériorité intellectuelle et morale de Mlle Hamilton, qu'il nous fut donné d'apprécier, nous sommes convaincus qu'elle est dans l'erreur, en prétendant laïciser les hôpitaux français sans en chasser, avec les religieuses, sinon tout esprit de dévouement et d'honnêteté, du moins les garanties de sérieuse dignité, de discipline et de sécurité morale qui permettaient aux jeunes filles de la classe ouvrière comme aux filles des plus riches et des plus nobles familles de France, de se consacrer sans réserve au service des malades.

Un roman vient de paraître (1), qui, parmi tout ce qui a été publié sur les hôpitaux de la capitale, constitue peut-être à leur égard le réquisitoire le plus écrasant. Ce travail n'est point dû à la plume d'un auteur étranger à l'administration hospitalière parisienne ou qui se serait séparé de cette organisation, pour des motifs privés pouvant le rendre suspect, quant aux descriptions faites des mœurs du personnel hospitalier,

Non, cet ouvrage a pour auteur le directeur actuel de l'un des plus grands hôpitaux de Paris, et pour comble, il est préfacé par le directeur même de l'Assistance publique de la Seine, M. Mesureur.

Ainsi, ce sont les autorités les plus reconnues de l'administration hospitalière qui présentent au public ce tableau complet de la vie intime des infirmières parisiennes.

Une jeune fille bien élevée, munie de ses brevets d'institutrice, se trouve rester orpheline dans la capitale et obligée de chercher un gagne-pain. Pour obtenir un poste d'institutrice, elle apprend qu'elle doit attendre cinq ans au moins, car pour 200 places vacantes, 2.000 postulantes se présentent ; dans les Postes, il y a 5.000 inscriptions pour 20 places mises au concours; à la Banque de France, 1.900 postulantes se disputent 25 places ; dans les grands magasins, chaque place est recherchée par 100 candidates...

Acculée par la misère, l'héroïne entre comme infirmière dans un hôpital, car là, il y a toujours des places vacantes à Paris, (en Angleterre, c'est l'inverse qui se produit, il faut s'inscrire parfois dix-huit mois à l'avance pour obtenir une place d'élève infirmière). Au lieu d'être obligée de faire deux à quatre années d'études sans rémunération, ou avec une indemnité insignifiante, comme dans les écoles de nurses, la jeune infirmière va immédiatement gagner 23 francs par mois avec la nourriture, le logement et les vêtements ; après six mois, elle aura une augmentation de 3 francs par mois, augmentation qui lui sera accordée tous les deux ou trois ans. Il n'est pas question de cours à suivre, de diplômes à acquérir ; les études sont donc facultatives.

L'héroïne reçoit à la lingerie une chemise, un jupon, une blouse et un tablier, et munie de ce trousseau de pauvresse, monte au dortoir des infirmières pour revêtir son « uniforme ». Nous citons : « Les murs qu'elle frôle sont sales, dégradés, graisseux. Une lumière douteuse tombe d'une lucarne dont les vitres sont noires de suie. Une odeur âcre, suffocante, la prend à la gorge. Enfin, elle atteint la porte du dortoir. Elle y pénètre et reste stupéfaite. Un grenier, éclairé de fenêtres à tabatières. Une pièce basse, sans air. Les lits se touchent, ne laissant qu'un étroit passage au milieu... Sur les misérables couchettes, un matelas mince. Par dessus une couverture usée, maculée de taches, des draps rejetés sans soins... Dans un local trop petit pour loger dix personnes, vingt femmes couchent. Pas de tables de nuit, pas même de sièges pour tout le monde. De loin en loin, une chaise dépaillée supporte la cuvette... Au fond, un placard bas, humide, moisi, un désordre inexprimable règne sur les lits, des jupons, des robes, des manteaux, des chapeaux gisent au hasard. Des linges intimes voisinent avec des papiers graisseux.... »

Nous n'achevons pas, ce serait trop long. Voilà le dortoir qui va être pour cette jeune fille le seul lieu de repos en dehors des salles de malades. Dans ce dortoir, elle devra aussi dormir le jour lorsqu'elle sera veilleuse, constamment réveillée par les alliées et venues de ses camarades et par les garçons faisant semblant de s'être trompés de dortoir !...

Elle débute, grâce à ses protections, comme indrmière de jour, au lieu d'avoir à faire six mois de veilles, car l'administration parisienne a pour principe de placer dans les salles, la nuit, les personnes qui n'ont aucune connaissance, aucune expérience des maladies, justement aux heures où les malades sont le plus angoissés, où les crises les plus graves se produisent chez eux... ainsi que les décès les plus fréquents.

L'infirmière placée dans un service de chirurgie, passablement ahurie par le mouvement de la salle, est chargée par la surveillante de mettre de l'ordre dans son petit bureau. Arrive l'interne de service :

— Bonjour, petite !... Comment t'appelles-tu ?

— Germaine Drouet.

— Eh bien ! Germaine, tu es jolie, et je me félicite du choix du directeur. Nous serons copains, n'est-ce pas ?... Embrasse-moi ?...

Effarée, la jeune fille recule, et l'interne, pris d'un léger remords, lui adresse alors, pour la forme, quelques conseils et avertissements sur la vie qu'elle va mener à l'hôpital. La surveillante veut intervenir : « Monsieur Bertrand, voulez-vous laisser cette petite ? Si dès le premier jour vous l'accapares, elle apprendra drôlement le métier d'infirmière.

— Hélène, j'ai à causer avec cette enfant.

— Vous causerez demain. Ce n'est pas moi qui vais aller à la pharmacie, je suppose.

— Fichez-moi la paix, Hélène ! J'ai à causer cinq minutes... Je vous rendrai votre cabinet... Soyez tranquille, je ne me permettrai pas d'emporter vos roses...

Peut-on concevoir qu'une surveillante ne soit point munie de l'autorité nécessaire pour empêcher un étudiant de traiter une jeune infirmière come une femme de rien du tout ? De plus, comment est-il possible qu'un interne se permette de parler avec cette insolence à la femme qui est chargée de surveiller un service d'hôpital ? Comment peut-elle être ensuite respectée par ses subalternes et par les hospitalisés ?

Le lecteur, qui n'est pas au courant de l'atmosphère qui règne dans les hôpitaux parisiens, va de surprise en surprise, et c'est avec dégoût et horreur qu'il entre dans les coulisses de ces asiles de douleur où ont lieu de véritables orgies.

Nous ne suivrons pas la pauvre Germaine dans toutes les péripéties de son triste roman hospitalier, si banal, hélas ! et nous ne conseillons la lecture de ce livre qu'à ceux qui savent déjà qu'il est possible d'avoir à l'hôpital des indrmières honnêtes et bien élevées, grâce à une organisation totalement différente de celle de Paris. Pour bien des personnes s'intéressant aux choses hospitalières, la lecture de ce roman servira à trouver la solution de l'énigme : Pourquoi la carrière d'infirmière est-elle si mal considérée en France ?

En effet, quels parents honnêtes pourraient consentir à laisser aller leur fille dans un milieu semblable ? il faudra des vingt ans pour réagir contre toute ces défauts de l'organisation parisienne.

Nos écoles hospitalières de Bordeaux et celles qui se forment sous la direction de nos diplômées dans d'autres hôpitaux civils ont posé comme base de leur organisation que toutes les gardes-malades, quel que soit leur grade, seront placées sous la surveillance et l'autorité d'une « directrice » analogue à la « Matron » des hôpitaux anglais, femme de toute honorabilité ayant fait elle-même les études de garde-malade et respectée par les médecine et les administrateurs.

C'est là la condition indispensable pour qu'une jeune fille honnête puisse embrasser la carrière de garde-malade tout en restant une femme digne du respect de tous. Dès son entrée à l'hôpital, elle est placée sous la surveillance immédiate des gardes-malades qui y travaillent, et jamais un interne ne serait assez mal élevé pour avoir avec elle les allures de « Monsieur Bertrand ». En vérité, on se demande pourquoi les hôpitaux de France sont comme un champ clos réservé aux entreprises galantes des étudiants ; pourquoi faut-il que, série par série, ils y jettent leur gourme de jeunesse, faisant de constantes victimes parmi les jeunes malades, les infirmières...

. . . . . .

Mais quel a pu être le mobile de ce « directeur » en étalant les résultats navrants de cette organisation défectueuse de l'hôpital parisien ? Signaler les lacunes matérielles des hôpitaux, relever les défaillances du personnel, pour en obtenir le redressement ? Il ne nous semble pas que ce soit là le but, car l'auteur nous paraît plutôt préoccupé de faire l'apologie de l'immoralité du corps des infirmières, en montrant combien tout y pousse à l'hôpital. Ainsi ces femmes dissolues étalant, devant l'honnête jeune héroïne, tous les détails de leur vie... ces hommes avinés et du mœurs également répréhensibles faisant du personnel hospitalier leur barem, tout cela serait un mal nécessaire sous prétexte que dans un hôpital on ne peut vivre comme ailleurs.

Aussi l'infirmière qui semble être le porte-voix de l'auteur s'écrie : « Qu'importe la différence des caractères, les écarts de jeunesse, les amourettes ou les amours, si au moment du danger personne ne recule et chacun accomplit son devoir ? » Hélas, serait-il possible que d'aucuns croient que pour être dévoué, il faut être vicieux ?

« Ce livre éloignera plus que jamais les jeunes filles comme il faut » des hôpitaux parisiens qui, victimes de leur déplorable organisation, continueront à tourner dans un cercle vicieux et à voir se dérouler entre leurs murs les scènes décrites avec tant de réalisme par le directeur de l'hôpital Saint-Antoine, tandis que la haute administration de l'Assistance public s'écriera, comme M. Mesureur dans sa préface, que ces infirmiers et infirmières « sont imprégnés de bons sentiments », que « ce sont de braves gens ! »

Et surtout que l'on ne dise pas que pour changer tout cela, il faudrait beaucoup d'argent ! Non, ce n'est nullement une question de fonds. En 1849, le personnel hospitalier coûtait 368.569 francs; il aborde aujourd'hui à lui seul la somme de 7 millions 569.872 fr., soit sept millions et cent mille francs de plus. Tous les employés sont bien rétribués, même ceux qui, comme les nouvelles infirmières, ignorent absolument leurs fonctions en entrant. C'est là une énorme perte de fonds, qui pourrait être utilisée à l'amélioration de l'installation matérielle du personnel infirmier.

Non la question de réforme du personnel hospitalier n'est pas une question d'argent, mais d'organisation convenable.

M. Ranson, qui vient de présenter en Conseil municipal le projet de budget de l'Assistance publique de Paris, pour 1907, est d'avis qu'une réforme radicale de cette administration s'impose. Cette organisation est remplie d'anomalies; les services fonctionnent mal et personne n'est responsable; de nombreux rouages parasitaires et inutiles pourraient être supprimés en rattachant (comme en province) à la préfecture et au Conseil municipal les services d'assistance.

La municipalité de Paris donne actuellement 20.697.960 francs à l'Assistance publique sans pouvoir faire autre chose qu'émettre un avis sur l'emploi de cette somme considérable.

Nous souhaitons que ce projet de municipalisation des services d'assistance s'effectue et soit l'occasion d'une réforme radicale dans l'organisation des hôpitaux de la capitale, de cette « ville-lumière » vers laquelle toutes les nations en quêtes de progrès devraient pouvoir tourner leurs regards !

Dr ANNA HAMILTON

(1) *De l'utilité d'une mission archéologique à Carthage*, lettre au secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, p. 41-53.

(2) P. MARTAIN : *Tertullien et les martyrs de 203* (*Revue augustinienne*, avril 1907, p. 434-6).

(3) A. d'ALES : *L'auteur de la « Passio Perpetuae »* (*Revue d'Histoire ecclésiastique*, 7 janvier 1907, p. 61-85).

(1) Mgr FREPPEL : *Tertullien*, t. 1er, p. 347-349.

(2) P. ALLARD : *Histoires des persécutions*, t. II, p. 101.

(1) V. DURUY : *Histoire des Romains*, t. VI, p. 230-232.

(1) AUBÉ : *Les chrétiens dans l'empire romain*, p. 246, 253, 275 ; cité par P. Allard ; *L. cit.*, p. 123.

Ce que disent les Journaux

JOURNAUX PRIVILÉGIÉS

Le Midi nous a versé hier des torrents de lumière.

L'intérêt de la lutte dramatique engagée par M. Chaumié, adrien gardé des sceaux, contre le « Matin », fait observer M. Judet dans l' « Eclair », ne pâlit pas auprès de la grande campagne des vignerons albigeois.

Visiblement, le « Matin » paraît peu pressé d'attaquer, puisqu'il a cherché et trouvé un second expédient pour égarer dans le maquis de la procédure les terribles révélations dont il se vante d'être détenteur. S'il n'avait pas annoncé bruyamment l'exécution en règle de son ennemi, on s'étonnerait moins de sa prudence subite. Mais le recul n'indique ni grande confiance ni véritable combativité.

Donc M. Chaumié prend l'offensive contre ses adversaires : « Nous les suivrons, dit-il, dans leur fuite, et nous verrons ».

Cette fois, la galerie commence à rire. Elle se passionnera bientôt. Elle réclame aussi la suite, regrettant que la retraite du « Matin » ajourne la bataille.

En attendant la fin, l'ancien garde des sceaux a déjà lancé des accusations d'une exceptionnelle gravité, qui intéressent directement toute la presse : après avoir flétri les odieuses insinuations dont il est victime, M. Chaumié s'est exprimé en termes impressionnantes sur des faits qui ne peuvent plus être laissés dans l'obscurité et le doute :

Le « Matin », a-t-il dit, m'a demandé, alors que j'étais ministre, des choses que j'ai refusées. Et M. Bunau-Varilla, directeur de ce journal m'a fait dire : « Ce que veut le « Matin », il l'aura ». J'ai répondu : « Non, il ne l'aura pas », et il ne l'a pas eu. (Applaudissements).

L'affirmation est d'autant plus curieuse qu'un témoignage solennel vient démentir les perpétuelles dénégations de Bunau-Varilla, qui envoie du papier timbré à ses confrères, dès qu'il est appelé directeur du « Matin » ! Il prétend n'être que le propriétaire, ou même le principal actionnaire de son journal, pour éviter les responsabilités, les polémiques et les règlements de comptes légitimes.

A la Cour d'Agen, ses défenseurs bien stylés ont essayé de couvrir la voix de M. Chaumié et de protester contre la mise en cause de Bunau-Varilla, qui n'est pas cité au procès.

Mais M. Chaumié ne s'est pas ému de ces clameurs grotesques et il a riposté avec une précision de souvenirs accablante.

Si je parle du directeur du « Matin », c'est que lui-même vint un jour dans mon cabinet me dire : « Donnez-moi donc communication d'une pièce », que je dus refuser encore. D'où la haine dont je suis l'objet.

Voilà donc, en tout cas, une série de questions bien posées !

Oui ou non, Bunau-Varilla a-t-il osé, dans le cabinet d'un ministre, user d'intimidation pour obtenir une communication qui est refusée à tout le monde, spécialement aux journaux, ses concurrents ?

Oui ou non, a-t-il lancé ces sommations comme directeur ou comme simple individualité sans mandat ?

Tant que Bunau-Varilla n'aura pas victorieusement répliqué, les accusations resteront.

Comme personne ne croira qu'il aurait pu impressionner le garde des sceaux, ne l'avait interpellé qu'en son nom, il faut ou que l'histoire racontée par M. Chaumié soit absolument inexacte, ou que Bunau-Varilla ait effectivement menacé comme directeur de journal : ce qui prouve qu'il est bien directeur du « Matin », quoiqu'il soutienne impudemment le contraire.

Nous le savions et n'en avons jamais douté ; mais il n'est pas indifférent que son rôle et son titre aient été marqués, en Cour d'assises, avec un éclat sans pareil.

Et pour notre compte, si rien n'infirme le récit d'Agen, nous demanderons comment, dans un pays où la liberté et l'égalité sont un dogme, il peut y avoir des journaux réclamant pour eux seuls la primeur ou la propriété personnelle de documents politiques. Ce système de faveurs, nous le connaissons ; mais il est excellent qu'un scandale sans précédent l'établisse. Car il est peu probable que Bunau-Varilla ait débuté par Chaumié pour ce joli travail. Une presse privilégiée serait un attentat permanent aux droits de la corporation en s'imposer aux gouvernants, c'est une monétière et au respect du public. Si elle a pu truculité intolérable. M. Chaumié aura rendu un service signalé en dénonçant et en disqualifiant l'abus contre lequel il s'était courageusement insurgé.

PONTIFICAUX ET GARIBALDIENS

A la revue du 14 juillet, l'armée française fraternise avec les garibaldiens.

Le « Gaulois » ose penser — et nous avec lui — que les zouaves de Charette feraient meilleure figure que les volontaires cosmopolites de Garibaldi.

Les dernières compagnies des « héros des deux mondes » remplaceront les soldats de la classe 1903 que l'on renverra, le 12 juillet, dans leurs foyers.

Les volontaires de Garibaldi ont renversé une monarchie à laquelle nous rattachaient des liens séculaires ; ils ont voulu chasser de la Ville Eternelle le chef suprême de notre religion, mais ils sont Italiens et nous n'avons pas à les juger.

D'ailleurs, ils ont aussi combattu pour la France ; ils se sont associés à nos défaites, et j'imagine que c'est en souvenir de la bataille de Dijon, qu'on les invite à défiler devant M. Fallières.

D'ailleurs, ils sont tous des militants de la révolution cosmopolite, et à l'heure où l'on s'efforce de rapprocher notre armée de l'ancienne garde nationale, on veut qu'ils prennent contact avec nos soldats.

Je me bornerai donc à cette simple réflexion. A l'heure où les garibaldiens envahissaient les Etats du Saint-Siège, il y avait autour de Pie IX une troupe héroïque qui défendait contre eux, les traditions religieuses et les intérêts moraux de notre pays.

Lorsque les Allemands franchirent notre frontière, les zouaves pontificaux, sous la conduite de leur admirable chef, le général de Charette, accoururent, et l'on sait comment ils se comportèrent sur les champs de bataille où les entraînait leur chef ; ils ne purent conjurer la fortune ennemie, mais ils se montrèrent moins ménagers de leur sang que les compagnons de Bordone et de Garibaldi.

Ceux-ci vinrent chez nous pour défendre la révolution — Garibaldi le déclare lui-même ; — les zouaves pontificaux n'eurent d'autre souci que de combattre pour la France, et patriotiquement, ils se rangèrent sous les drapeaux de ceux qu'ils avaient le droit de considérer comme les plus dangereux ennemis de leurs croyances, les plus redoutables adversaires du régime politique auquel la plupart d'entre eux étaient passionnément attachés.

« La France d'abord, la France avant tout ! » tel était le cri qui les rallia tous autour du drapeau que tenait en main Gambetta.

LE PROGRAMME DES JAUNES

M. Pierre Biétry répond, dans le « Soleil », à quelques objections contre les Jaunes.

De même que la définition réelle du socialisme est : la suppression de la propriété individuelle, la définition des Jaunes peut se concrétiser en cette phrase : propriété et accession à la propriété.

Or, les meilleurs esprits se gaussent, et ils ont raison, à la pensée que des êtres chimériques peuvent rêver des sociétés humaines « rivilisées sans la propriété ». Il faudrait, en effet, que les hommes deviennent préalablement des saints. Mais si la raison est révoltée par le sophisme de l'expropriation, de quel nom qualifier ceux qui s'y laissent entraîner bénévolement, sous prétexte qu'on a baptisé la chose d'un autre nom ?

J'admets, en principe, que le socialisme sera détruit, qu'il se détruira de ses propres mains par ses propres expériences — mais l'Etatisme n'est-il pas du socialisme ? Allons-nous oui ou non vers l'Etat monopolisateur de tous les moyens de transports, détenteur des mines, des moyens de production ? et par conséquent bientôt de tout. Car, où placerez-vous votre argent, sur quelle industrie, sur quelle entreprise ? sinon à l'Etat — et enfin quelle sera votre garantie contre lui ? Vous le voyez, il n'aura plus qu'à souffler sur sa dette vis-à-vis de vous pour la faire évanouir, — et quel sera votre recours, à vous troupeau exproprié ?

Ce tableau n'est pas poussé au noir, il sera une réalité prochainement, à moins que... à moins que résolument la nation ne s'empare du programme des Jaunes et n'oppose la « revendication de la propriété » aux méthodes centralisatrices « monopoleuses » et expropriatrices de l'Etat, à défaut du socialisme.

Et si vous voulez conserver le principe de la propriété individuelle, qui est le fondement de la liberté individuelle, dites-moi un peu comment vous répondrez au socialisme et à l'Etat, si vous ne répondez pas avec les Jaunes, en préconisant le programme des Jaunes.

Vous, propriétaires, vous, actionnaires, vous patrons, disent les socialistes et les étatistes, vous revendiquez le droit immoral de la propriété ? Mais il y a autour de vous des milliers et des milliers d'ouvriers qui, depuis moins d'un siècle, furent rassemblés autour des usines, des chantiers, des mines, etc., etc., et qui, eux, ne possèdent rien.

En France, le monde des gens qui ne possèdent rien est même sensiblement supérieur à celui des gens qui possèdent. Or, par le suffrage universel, ce sont ceux-là qui font les lois. S'ils ne font pas de lois, ils feront des révolutions. Il n'y a pas, il n'y a pas à savoir, parce que c'est trop tard, si ces hommes ont absolument raison, ce que nous croyons, mais si vous déclarez que l'industrie et le patronat actuels doivent rester ce qu'ils sont, vous affirmez en même temps que les ouvriers ne possédant rien resteront, eux aussi, « toujours ce qu'ils sont », c'est-à-dire à l'amerci du patron, c'est-à-dire « éloignés de la propriété » et condamnés à faire produire des instruments dont ils ne possèdent pas une petite part, au profit desquels ils ne sont jamais appelés. Songez à ce que doit penser un ouvrier se rendant à son atelier et se disant : le chemin que je parcours aujourd'hui je le suivrai tous les jours, tant que par la maladie ou frappé par la mort, et par la mal adie ou frappé par la mort, et après moi mes enfants, et après eux les leurs, toujours, toujours. Nous sommes la « classe asservie », si l'intangibilité patronale est proclamée, si on ne nous donne pas les moyens, si on ne s'engage pas dans le chemin qui fera évoluer le système patronal vers un régime nouveau de l'organisation du travail dans lequel, peu à peu, les ouvriers deviendront les associés par l'accession à la propriété.

NOUVELLES ROMAINES

LES PRÉTENDUS MILLIONS AMÉRICAINS

En dépit de toutes les affirmations contraires il est tout à fait inexact que les évêques américains aient assuré au Saint-Siège un apport annuel de plusieurs millions. La bonne foi du journal qui insiste sur cette affirmation a été absolument surprise.

LE TRAVAIL DANS LES RIZIÈRES

Le travail dans les rizières est exceptionnellement pénible. Ses inconvénients, au point de vue de l'hygiène, pour avoir été souvent exagérés, ne sont cependant nuls par personne. Il entraîne des agglomérations temporaires — mais importantes — d'ouvriers. De là, des grèves souvent violentes.

Le Parlement italien vient de voter une loi qui constitue sa première intervention dans le contrat de travail. Par certaines de ses clauses, cette loi prévoit et organise l'arbitrage.

Le débat s'est surtout engagé sur une disposition particulière de cette loi : la limitation légale du travail à neuf heures pour les ouvriers indigènes, à dix heures et demie pour les ouvriers immigrés.

C'est une précaution humanitaire a déclaré M. Giolitti, de faire cette exception. Les ouvriers immigrés ont intérêt à ne pas prolonger leur séjour dans le pays des rizières, où ils n'ont pas leur domicile.

L'intention est bonne ont répliqué les contradicteurs, mais le résultat sera détestable. Les neuf heures sont un maximum de travail dans les rizières, aussi bien pour les ouvriers immigrés que pour les autres.

De plus, le double horaire aura pour conséquence de favoriser les ouvriers étrangers au pays au détriment des indigènes.

Un ordre du jour a été présenté dans ce sens par M. Montemartini, directeur de l'Office du travail, et par M. Turati; il était ainsi conçu : « La Chambre estime que, dans la limitation légale des heures de travail dans les rizières, il faut répudier toute distinction qui consisterait à autoriser un horaire plus long pour les ouvriers immigrés ».

Cet ordre du jour a été repoussé par 228 voix contre 38; mais parmi ces 38 voix nous relevons les noms de trois députés catholiques :MM. Cameroni, Chiozzi et Mauri.

CONTRE LES ÉTUDIANTS ANTICLERICAUX

Les étudiants anticléricaux sont violents, bruyants, amis des tumultes. On croirait facilement que, par le nombre, ils l'emportent sur leurs camarades.

Pour Padoue, tout au moins, la preuve contraire vient de se faire.

On se rappelle que Mgr Pellizzo, le nouvel évêque de Padoue, fut accueilli par les injures d'une bande d'étudiants anticléricaux, quand il alla visiter le recteur de l'Université.

Celui-ci, M. le professeur Polecco — qui n'est pas catholique — avait été indigné de ces outrages et l'avait courageusement montré.

A la réouverture de l'Université, l'immense majorité des étudiants l'a accueilli par une imposante manifestation de sympathie. Dans un discours couvert d'applaudissements, M. Polecco a souligné la signification de cette protestation : « Par caractère, je n'aime pas les applaudissements, mais j'accueille cependant les vôtres avec reconnaissance en ce moment. Je dirai plus : dans l'intime de mon âme, je les désirais comme une réparation de l'injure qui a atteint en même temps deux dignités, deux principes... que l'écho de ces applaudissements pénètre jusqu'à cette demeure (l'évêché) où votre recteur trouve un accueil paisible qu'il ne put, malheureusement, assurer à son visiteur dans cette enceinte... ».

A travers les Livres

Pascal : Pensées. Edition nouvelle, revue sur les manuscrits et les meilleurs textes, avec une introduction et des notes, par Victor Giraud, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse). Un vol. de 180 p. Collection « Science et Religion ». Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe). — Prix : 1 fr. 20.

Enfin, voici une édition vraiment « populaire » des « Pensées » de Pascal. Elle est à bon marché : elle est portative ; elle a été soigneusement revue sur les manuscrits et les meilleurs textes ; enfin, une vigoureuse « Introduction » sur « la Modernité des Pensées », un commentaire, à la fois sobre et varié, achèvent de donner à ce travail de vulgarisation un caractère très personnel et très « vécu ». Cet élégant volume, pourra remplir, auprès des élèves et des maîtres de l'enseignement secondaire, l'usage quotidien d'un édition proprement « classique ».

Le Bréviaire romain, par le R. P. Baudot, O. S. B. 1 vol. in-12 de 184 pages. (Collection « Science et Religion ». Prix : 1 fr. 20. — Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

L'opuscule du R. P. Baudot sur le « Bréviaire » rendra les plus grands services à tous ceux qui voudront en peu de temps se rendre compte de la nature et de l'histoire de ce Livre liturgique. L'auteur a en résumer en quelques chapitres ce qu'il en faut connaître d'essentiel. En parlant ainsi, nous n'avons pas seulement en vue les prêtres et les religieux qui doivent connaître ce qu'ils lisent et prendre goût à leur bréviaire, mais encore le grand public qui entend souvent parler du bréviaire, et qui a intérêt à s'initier à ces questions. L'ouvrage est d'ailleurs facile à lire, clairement rédigé, bien divisé.

Les martyrs de l'an 203

On annonçait, il y a quelques semaines, que le P. A.-L. Delattre venait de découvrir le tombeau de sainte Perpétue. C'est un des insignes trésors que le cardinal Lavigerie recommandait, en 1881, aux recherches des archéologues (1). En attendant plus ample informé, on aimera peut-être relire la « Passion » des illustres martyre de Carthage, pour fixer quelques problèmes et retenir quelques leçons.

C'est au lendemain de l'édit de mort. Septime-Sévère que, ring ans durant, le loyalisme des chrétiens a désarmé, a fini par se laisser persuader que l'Empire étant indissolublement lié à la fortune de la religion romaine, mépriser les dieux c'était menacer l'Auguste. La propagande chrétienne l'effrayait. Il l'interdit, se flattant bien que, la source tarie, le fleuve sècherait. Mais la source ne tarit pas : catéchistes et catéchumènes périrent nombreux à Rome, en Afrique, à Alexandrie, en Orient ; mais leur sang féconda la semence chrétienne.

Le 7 mars 203, à Carthage, un catéchiste, Saturus, et quatre catéchumènes baptisés en prison : Révocat, Félicité, Saturnin et Perpétue, étaient livrés aux bêtes. Un de leurs compagnons de captivité les avait précédés au ciel. « Ce martyre fut éclatant : l'Afrique chrétienne ne compte guère de nom plus populaire que celui de sainte Perpétue. Dieu voulut que cette héroïne décrivît, en prison, ses luttes suprêmes. Son récit est un pur joyau. Joignons-y deux chapitres qui recueillent les notes de Saturus, et nous aurons le corps de cette « Passion ». Prologue et épilogue sont d'une main anonyme » (2).

Prologue et épilogue ont, naturellement, aiguisé la curiosité sagace des critiques, et même, les questions historiques se compliquant d'un problème religieux, fouetté la verve des polémistes.

Plus d'un, derrière ce voile, a cru découvrir Tertullien : la griffe trahit le lion. C'est l'avis qu'émettait, il y a quelques mois, le P. d'Alès (3), et la « Revue Augustinienne » vient d'y souscrire. Nous n'aurons pas l'imprudence d'y contredire, l'opinion nous paraissant solidement fondée en histoire, et se présentant étayée d'un robuste rontrefort d'autorités scientifiques.

Peut-être, malgré tout, voyez-vous poindre une objection : Tertullien est un montaniste. Si les martyrs de 203 l'ont eu pour historien leur orthodoxie n'en est-elle pas un peu suspecte ? Dissipons cette crainte.

Sans doute, cet écrit date du temps où Tertullien verse déjà dans un mysticisme étrange, et, pour la défense du rigorisme, rompt quelques lances contre ses supérieure hiérarchiques : la controverse sur le « Voile des Vierges » est contemporaine du martyre de Perpétue. Mais l'adhésion formelle du prêtre africain aux erreurs de Montan appartient aux années 207-208.

On insiste : La couleur montaniste répandue sur ces pages semble imprégner les martyrs eux-mêmes : leurs visions les rattachent à la secte phrygienne. Laissons répondre Mgr Freppel : « L'auteur aura voulu tirer parti des visions dont cette héroïque jeune femme (sainte Perpétue) avait été favorisée, pour y chercher un argument » a pari « en faveur du caractère prophétique de Montan. C'est donc ce but qu'il accole à ce drame pathétique un exorde et une péroraison qui trahissent son dessein. Faut-il en conclure, comme l'a fait Basnage, que sainte Perpétue et sainte Félicité elles-mêmes appartenaient à la secte qui séduisit Tertullien par son apparente austérité ? Pas le moins du monde. S'il en eût été ainsi, le compilateur montaniste n'eût pas manqué de s'en prévaloir ; et, dans le pompeux éloge qu'il fait de Perpétue, Tertullien n'aurait point passé sous silence un détail si favorable à sa cause. D'ailleurs, quel moyen de s'arrêter à une pareille hypothèse, lorsqu'on pense que le nom de ces deux saintes a pris place, dès la plus haute antiquité, dans le Canon de la messe ; que leur mémoire est célébrée dans les plus anciens martyrologes ; que la principale église de Carthage était placée sous leur invocation ; qu'on lisait la relation de leur martyre dans l'assemblée des fidèles au temps de saint Augustin, et que ce grand docteur a composé trois discours pour louer leurs vertus ? Certes, l'Eglise se serait bien gardée de leur décerner de tels honneurs, et le moindre soupçon d'hérésie avait pu les atteindre » (1).

Ajoutons encore deux faits : le diacre Pontius, disciple et biographe de saint Cyprien, atteste, dès le milieu du IIIe siècle le culte de Carthage catholique pour ses martyrs de 203 ; le célèbre catalogue des fêtes de l'Eglise romaine, écrit au IVe siècle, « marque au 7 mars la commémoraison de sainte Perpétue et de sainte Félicité, qui partagent avec saint Cyprien, seuls entre tous les martyrs d'Afrique, l'honneur de voir leur anniversaire célébré par l'Eglise mère et maîtresse » (2).

C'est donc bien légèrement que, après S. Basnage, Néander et Noeldechen ont encore essayé d'entacher ces pures gloires de la grande Eglise.

Mais plus que ce problème historique, un autre, d'ordre psychologique, nous offre matière à penser. Que ces quatre hommes et ces deux femmes soient des héros dignes de toute admiration, il est peu d'irrédules qui songent à le rontester. Ceux qui prennent le temps de réfléchir avouent même se butter au mystère quand ils regardent des hommes, des femmes, des enfants de toute condition, de toute culture, opposer à l'violence de la loi et des magistrats la candide fermeté de la foi, mourir en pleine indépendance pour une cause aimée.

Dans le cas que nous étudions, ce sont ring candidats au baptême que l'édit impérial transforme en candidats au martyre. Il n'ont pas eu le temps de revêtir la robe blanche des néophytes, et déjà Dieu les appelle à la pourpre des martyrs. De se sentir les favoris de Dieu, ils s'exaltent : les voix de la rhair et du sang ponront frapper leurs oreilles, elles ne trouvent pas d'écho dans les profondeors des âmes : Dieu possède l'homme.

Saturus n'a pas été arrêté ; mais il juge que le devoir lui prescrit d'assister ses catéchumènes : il se livre pour leur salut. Perpétue est nécessaire à l'enfant qu'elle allaite, au pauvre père qui l'adore, dont elle soutient et console la vieillesse. Mais Dieu demande le sacrifice même de ces légitimes tendresses ; et Perpétue résiste héroïquement aux sollicitations, aux brutalités de son père, comme aux sourires de son bébé. De cette énergie surhumaine, un historien moderne s'est indigné : « Historien des faits humains, je dois, dans la sainte, voir aussi la femme qui brave publiquement les lois de son pays et montrer la mère abandonnant l'enfant qu'elle nourrissait de son lait, la fille exposant son vieux père à tous les affronts... Il faut bien le dire, cette jeune femme, qui allait à la mort en marchant sur le cœur de tous les siens, est un héros d'une nature particulière. Elle mourait pour elle-même, afin de vivre éternellement; les vrais héros meurent pour les autres... » (1). Non, elle ne mourait pas pour elle-même, elle mourait pour l'Eglise, elle mourait pour l'humanité, car elle mourait pour le vérité, pour Dieu. Si un Etat peut sacrifier les individus à la société, décimer des milliers de familles, pourquoi refuser à Dieu et à son Eglise le même droit ?

Si mourir pour son prince est un digne sort,
Quand on meurt pour son Dieu quelle sera la mort ?

« Nous savons, disait Perpétue, que nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes, mais à Dieu. »

Ceux-là d'ailleurs se méprennent prodigieusement qui croient que l'exaltation de la foi étouffe les affections naturelles : elle les avive et les règle. Nos martyrs sont des héros d'une nature spéciale, sans doute, puisqu'ils pensent, aiment, agissent avec et par Dieu ; mais ce sont des héros plus humains que ceux de l'épopée antique, ou que les martyrs de la philosophie.

Ce n'est pas une stoïcienne, cette matrone délicate qu'effarouchent les ténèbres de la prison ; qui, dans le bain baptismal, ne demande qu'une grâce : que sa rhair puisse supporter la souffrance ; qui se sent défaillir à entendre les lamentations de son pauvre père : « Et moi j'avais pitié des cheveux blancs de mon père, le seul de toute ma famille qui ne dût pas se réjouir de mes douleurs (il était encore païen)... Que de compassion m'inspirait sa triste vieillesse ! Sa chair frémit quand ce père est chassé du tribunal à coups de verge : « Je ressentis le coup comme si j'eusse été frappée moi-même, tant je compatissais à la malheureuse vieillesse de mon père ! »

D'autres ont vu dans ce groupe de martyrs « des chrétiens au cou raide, intraitables et intransigeants... professant une religion sombre, fanatique et antisociale... » (1) Cet échafaudage d'épithètes sonores s'écroule vite, si l'on veut bien croire les martyrs eux-mêmes : « Vivante, dit Perpétue, j'ai toujours été gaie, je serai encore plus gaie dans l'autre vie. « Ces chrétiens savent rire ; ils ne reculent même pas devant les jeux de mots ; mais ils savent aussi, d'une parole fière et piquante, obtenir justice du égards.

Un jour, les geôliers traitaient durement les martyrs, les privant de voir les diacres et d'en recevoir la nourriture. Perpétue « répondit en face » au tribun : « Comment refusez-tu des adoucissements à de si nobles condamnés qui appartiennent à César, et doivent combattre le jour de sa fête ? N'est-ce pas ta gloire de les produire gras au public ? » Le tribun frémit « rougit ; les martyrs furent désormais mieux traités.

Ame « intraitable » aussi que cette humble Félicité qui, grossse de huit mois, est miraculeusement délivrée trois jours avant le combat. Tous étaient en prière. Bientôt les douleurs la prirent. Comme elle poussait des gémissements, un des geôliers lui dit : — Si tu ne peux en ce moment supporter la souffrance, que sera-ce en face des bêtes, contemptrice des dieux ?

— Aujourd'hui, répliqua la martyre, je souffre mes douleurs ; mais alors un autre en moi souffrira pour moi, parce que, moi aussi, je souffrirai pour lui.

Blâme qui pourra cette fierté et cette belle humeur : nous y trouvons, nous,